

Tourisme

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 47

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TOURISME

OFFRE POUR LES ADEPTES DU SKI A WILDERSWIL

La station de Wilderswil au-dessus d'Interlaken propose des week-end de ski forfaitaires. Leur prix est de Fr. 104.—. Y sont compris : deux nuits en hôtel, deux repas du soir, deux cartes journalières pour le téléphérique du Schilthorn (on atteint en voiture ou en train la station inférieure depuis Wilderswil en 20 minutes).

Renseignements :
Office du tourisme, 3812 Wilderswil.

«CAMPAGNE DU MÈTRE CARRÉ» POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

A St.-Moritz, les membres de Pro Suvretta, l'une des communautés d'intérêts formées par les propriétaires de maisons de vacances de la région, ont décidé de créer une fondation pour la protection de la région des lacs de la Haute-Engadine. Son but est de mettre sur pied une campagne dite du mètre carré, afin d'assurer une certaine pérennité pour les difficultés financières résultant de l'ordonnance sur la protection de la région des lacs de la Haute-Engadine.

LE PAYS DE NEUCHÂTEL A LA CARTE

Depuis peu, les touristes peuvent découvrir avec un arrangement forfaitaire le pays de Neuchâtel. Le carnet de chèques touristiques pour 7 jours contient six bons pour 7 nuits en hôtel avec petit-déjeuner et 7 repas principaux, une excursion d'une journée (tour du Pays de Neuchâtel), le trajet en bateau Les Brenets - Saut-du-Doubs et retour, un tour de ville à Neuchâtel (avec guide), une journée entière en bateau sur les lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat avec pour présent une pochette contenant tous les prospectus touristiques.

Renseignements et réservation :
Office Neuchâtelois du Tourisme,
rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

LE COURS POUR DIRECTEURS D'ÉCOLES DE SKI AURA LIEU A FLIMS

C'est à Flims, du 27 novembre au 1^{er} décembre 1973, qu'aura lieu le cours suisse pour directeurs d'écoles de ski (inscriptions auprès de Monsieur Karl Gamma, Association des écoles suisses de ski, 6490 Andermatt). - L'école d'équitation de Flims a été réouverte à mi-février. Enseignement par groupes à Fr. 15.— ou en leçons individuelles à Fr. 37.— l'heure. Des excursions à cheval sont aussi organisées. - Les touristes peuvent également prendre des leçons de gymnastique à Flims-Dorf; elles sont gratuites sur présentation de la carte de séjour.

PROGRAMME D'ÉTÉ POUR LES RANDONNÉES DANS LE CANTON DE BERNE

L'Association bernoise de tourisme pédestre présente un programme varié pour l'été 1973. Les randonnées, organisées au départ de Berne, Bienne, Burgdorf, Langenthal et Thoun, permettent de visiter les régions du canton. Ces semaines de tourisme pédestre seront l'occasion de connaître des parties plus éloignées du pays. Le programme peut être obtenu au guichet des gares, au service voyageurs CFF de Berne, Bienne et Thoun, ainsi qu'au secrétariat de l'Association précitée, Nordring 10a, CH-3031 Berne.

VENTE DU CHÂTEAU DE LUCENS

Le Château de Lucens (XIII^e siècle), qui appartenait à la Fondation Conan Doyle, vient d'être vendu pour deux millions de francs à l'Anglais Geoffrey Jenkinson. Il a fallu l'approbation de la Division fédérale de justice, car une telle vente est contraire à l'arrêté du Conseil fédéral interdisant le placement de fonds étrangers dans des immeubles suisses. Des exceptions sont toutefois prévues pour les cas spéciaux : c'est ainsi qu'à Lucens, le propriétaire ne pouvait plus assurer l'entretien et le service des hypothèques. La collection Conan Doyle, consacrée au légendaire détective Sherlock Holmes - elle n'était plus ouverte au public depuis quelque temps - sera transférée dans un autre château de Suisse romande.



DÉCOUVREZ VOTRE VIOLON D'INGRES EN SUISSE

Si l'on examine l'offre des possibilités de vacances en Suisse, on est tout de suite surpris par la variété et la diversité de celle-ci. A une saison de 10 mois, il convient d'ajouter une tendance très marquée à la diversification. En hiver, ce n'est pas un sport mais une dizaine qui sont possibles et en été, à part les sports, un grand choix d'activités est offert dans de nombreuses villes et stations du pays. Nul doute dès lors qu'à une augmentation constante de l'offre, on assiste à une progression continue du tourisme belge vers la Suisse - que ce soit à l'hôtel ou en parahôtelier, en groupes sociaux, en individualiste ou en famille.

En 1973, la Suisse se choisit donc «à la carte» en voici un extrait alléchant :

- parties d'alpinisme en cordée
- ski sur neige, sur eau... et sur herbe
- pony-trekking dans le Jura
- chemin de fer historique remis en circulation
- descentes audacieuses en canoë
- cours de musique pour amateurs et diplômés
- promenades géologiques ou grandes randonnées accompagnées
- cours de peinture et de sculpture paysannes
- cours de langues et de perfectionnement
- remise en forme grâce à plus de 250 parcours VITA
- patinage d'été sur glace
- location de bateaux, ou de bicyclettes dans les principales gares et au centre cycliste du Touring Club de Suisse à Yens entre Léman et Jura (8 itinéraires)
- cours de yoga, etc., etc.

soit toute une gamme de délassements actifs dans le meilleur air possible et loin de l'agitation quotidienne.

Parallèlement, les nombreux établissements thermaux connaissent actuellement un regain d'activité extraordinaire à une époque où chacun cherche à se désintoxiquer physiquement et mentalement.

Pour ceux qui préfèrent les plaisirs contemplatifs, plusieurs grands festivals internationaux, de très nombreux concerts et expositions, des manifestations sportives et folkloriques sont organisés. Ils peuvent être combinés avec la découverte d'un pays qui est en fait un résumé de l'Europe occidentale, ce qu'ont compris les touristes des USA (aussi nombreux dans les hôtels suisses que les Belges) et les Japonais (aussi nombreux que les Espagnols) qui arrivent en rangs serrés et bien sympathiques dans les stations lacustres et sur les sommets célestes.

Cet été de nouveaux téléphériques ouvriront de nombreuses régions souvent méconnues aux promeneurs, particulièrement à Adelboden, Charmey, Disentis, Belalp, Elm, Flims, Lenk, Leukerbad, Leysin, San Carlo Robiei, Sils, Saint-Moritz et Unterwasser. A Beatenberg et à Steg au départ du Lötschental on annonce l'ouverture d'une piscine couverte, ainsi qu'à Charmey en Gruyère où il y aura en plus une halle de sports et à Breiten-Mörel où l'eau sera salée et à 34°. Signalons encore quatre nouveautés : le parc municipal de Morcote riche d'une végétation luxuriante et d'œuvres d'art, le musée de la poterie suisse à Werden/Buchs, le musée de l'horlogerie ainsi que la bibliothèque de la Fondation Bodmer à Genève.

Pour mémoire rappelons que depuis l'an passé les entreprises suisses de transports émettent un abonnement valable 1, 2 ou 4 semaines dans tout le pays à un prix très intéressant. Il s'agit de la Carte suisse de vacances (CSV) dont un client prétend qu'elle offre la vraie liberté. Enfin depuis le 1^{er} janvier la vitesse a été limitée à 100 km/h sur les routes, sauf sur les autoroutes et exceptions dûment annoncées. Un important réseau mobile de contrôle radar a été installé pour la circonstance. (ONST)